ROMA IN THE CZECH REPUBLIC: EDUCATION

All the sources of information contained in this document are identified and are publicly available.

RESEARCH DIRECTORATE
IMMIGRATION AND REFUGEE BOARD
OTTAWA, CANADA

December 1997

This paper was prepared by the Research Directorate of the Immigration and Refugee Board on the basis of publicly available information, analysis and comment. All sources are cited. This paper is not, and does not purport to be, either exhaustive with regard to conditions in the country surveyed or conclusive as to the merit of any particular claim to refugee status or asylum. For further information on current developments please contact the Research Directorate.

TABLE OF CONTENTS

1. INTRODUCTION

2. THE CZECH EDUCATION SYSTEM

3. ROMA AND THE EDUCATION SYSTEM

4. THE SPECIAL SCHOOL SYSTEM

5. PREPARATORY AND STREAMING CLASSES

6. ROMANI TEACHERS AND TEACHING ASSISTANTS

7. COUNCIL FOR NATIONAL MINORITIES RECOMMENDATIONS

NOTES ON SELECTED SOURCES

REFERENCES

ATTACHMENTS

1. INTRODUCTION

This report on education is one of several prepared by the Research Directorate on the situation of Roma in the

Czech Republic. Previous reports include Issue Papers published in November 1997 entitled *Roma in the Czech Republic: State Protection* and *Roma in the Czech Republic: Identity and Culture*. This report on education follows two weeks of personal interviews conducted by the Research Directorate with Romani leaders, governmental and non-governmental representatives in the Czech Republic in September and October 1997. Information on most of the persons and organizations cited in this paper is included in the Notes on Selected Sources section. The information contained in this report is taken primarily from these interviews and from documentary information provided to the Research Directorate during these interviews. Because of the need to make the information from these interviews available as quickly as possible, other documentary sources generally consulted by the Research Directorate in preparing its reports have not been researched for this paper. Additional reports also based on these interviews will focus on issues such as citizenship, internal flight alternatives and extremist groups.

2. THE CZECH EDUCATION SYSTEM

According to the Czech Ministry of Education, school attendance is compulsory for all children 6 to 15 years of age (30 Sept. 1997; ERRC 24 Sept. 1997). Basic schooling consists of a primary level for children between the ages of 6 and 11 and a secondary level for children between the ages of 11 and 15 (Ministry of Education 30 Sept. 1997). High School, or secondary school, is for children 15 to 18 years of age and can be 2, 3 or 4 years in duration (ibid.). In areas with a high concentration of Romani children, basic schools have a special syllabus designed to assist teachers in dealing with Romani children (ibid.).

The Czech Republic has a complementary special school system that runs parallel to the regular school system (Ministry of Education 30 Sept. 1997). "The status of special schools within the Czech education system is established by a revised version of the Law on the Structure of Basic Schools, Secondary Schools and Technical Schools ...., Law 258/1996" (ERRC Aug. 1997). Special schools were conceived for children who have mental difficulties or handicaps and provide mentally challenged children 6 to 15 years of age with schooling for the years of compulsory school attendance (Ministry of Education 30 Sept. 1997). Special secondary schools operate for students from special basic schools who wish to continue their studies (ibid.). Special secondary or vocational schools, according to the Ministry of Education, offer graduates of special schools the opportunity to learn skills, apprentice and receive practical job training (ibid.). According to a Prague-based researcher with the European Roma Rights Centre (ERRC), the diploma awarded to students who complete special basic schools is not of a level that would allow a student to continue his or her studies in a regular secondary school (24 Sept. 1997). Children that complete special schools successfully can go on to "technical training centres" where a student can learn skills and may be trained to enter the job market as a semi-skilled labourer, such as a hospital auxiliary (ibid.). The researcher also states that an individual not in possession of a basic school diploma is essentially unemployable; the only job opportunities available would be in the cheap unskilled labour market (ibid.). According to the Brno-based Romani leader Karel Holomek, children that enter special schools are "educationally handicapped" for their entire lives, only eligible to perform unskilled labour jobs (24 Sept. 1997). According to an editorial note in a *Central Europe Online* interview with Marta Tulejova, a representative of the Czech NGO HOST, "virtually all of the children [placed in special schools] are forever locked out of the regular school system" (23 Sept. 1997). However, the Ministry notes that it is possible for a child that graduates from a special school to go on to a regular secondary school if they pass entry examinations and "take a special course open to special school graduates" (ibid.). This course is reportedly available to students who have been placed in special schools not because of mental handicap but for social or cultural handicaps, or because it was more comfortable for the family (ibid.). The Ministry spokesperson noted, however, that the majority of children in special schools are "mentally inept" and therefore not able to continue their studies (ibid.). According to the head mistress of a regular high school in Moravia cited in Laura Conway's 1996 report, "'[Roma] can only go to Worker Schools ... Theoretically, the kids could go to normal high school, but it doesn't happen, it is impossible for them'" (Mar. 1996, 37).

According to the ERRC researcher, there is information on xenophobia and some information on racism in school syllabuses, particularly in the Civic or Civil Studies classes (24 Sept. 1997). This class teaches about Martin Luther King, for example, but provides no information on the Roma (ibid.). The New School Foundation believes that there is a lack of will in society for multicultural training or education (25 Sept. 1997). The Ministry of Education states that the promotion of multiculturalism does not exist in the Czech school system as a particular tolerance discipline, for example, but it is reflected in all aspects of school life (30 Sept. 1997). Multiculturalism and tolerance education are part of certain subjects, such as Civics and foreign languages (ibid.). Ondrej Gina, a Rokycany-based Romani leader, reports that the government has spoken of the need for multiculturalism programmes, but nothing has been

implemented in practice (26 Sept. 1997). According to Gina, NGOs do most of the work promoting tolerance and multiculturalism in society (ibid.).

3. ROMA AND THE EDUCATION SYSTEM

According to a March 1996 report by Laura Conway entitled *Report on the Status of Romani Education in the Czech Republic*, 1 per cent of Romani men and 0.9 per cent of Romani women had received some middle or secondary school education in 1991 (37). Although these figures are taken from the 1991 Czech census, which vastly underestimates the real number of Roma in the Czech Republic, percentage figures for education are believed to be more or less proportionally accurate (ibid.; Miklusakova 22 Sept. 1997; New School 25 Sept. 1997). The New School Foundation[1], a Czech NGO that promotes multiculturalism and tolerance through education, reports that the actual figures may be slightly better than those indicated in the census (ibid.). Citing a 1993 report, Conway indicates that 2.5 per cent of Romani children enter secondary school; this figure reportedly includes vocational technical schools and regular secondary schools (Mar. 1996, 37). Karel Holomek knows of only ten Romani university graduates in the country (24 Sept. 1997). A 1996 United Nations Development Programme (UNDP) report indicates that less than two per cent of Roma have completed secondary school or university (1996, 38). An October 1997 *The Prague Post* article states that two per cent of Czech Roma have tertiary education, while approximately six per cent have a secondary school level education (28 Oct. 1997).

While Czech law recognizes the right of minorities to receive education in their own language, Romani language education is not offered in the Czech Republic (Ministry of Education 30 Sept. 1997; also *The Prague Post* 27 Aug. 1997). According to the Ministry of Education, the difficulty in implementing Romani instruction is partly because there is not one uniform Romani language in the Czech Republic, coupled with the fact that the Roma are not interested in being taught in their own language (30 Sept. 1997). Despite this, in areas of high concentrations of Roma, such as in Prague 3 and Chanov (near Most) teachers train in the basics of Romani (ibid.). According to the Ministry, there are only one or two trainers capable of training teachers in the Romani language (ibid.).

Romani leaders, educational NGOs and human rights advocates indicate that Romani children make up between 60 and 95 per cent of the student population of special schools (Miklusakova 22 Sept. 1997; Holomek 24 Sept. 1997; ERRC 24 Sept. 1997; New School 25 Sept. 1997; Conway Mar. 1996, 13; CEO 23 Sept. 1997). According to Ondrej Gina, 40-50 per cent of all Romani children who start their first year of school are relocated to special schools (26 Sept. 1997). Czech journalist Petr Uhl and the New School Foundation state that as many as 80 per cent of all Romani children are placed in special schools (Uhl 27 Sept. 1997; New School Foundation 25 Sept. 1997). A representative of the New School Foundation states that one would find "hardly any" Romani children between the ages of 10 and 14 in mainstream basic schools (ibid.). Karel Holomek believes that at least 40 per cent of all Romani children are placed into special schools (24 Sept. 1997). The ERRC researcher believes that at least 50 per cent of all Roma finish their legally required education in a special school (24 Sept. 1997). The Ministry of Education acknowledges that "quite a large number of Romani students go to special schools" (30 Sept. 1997). A 29 October 1997 government report on the status of the Czech Republic's Romani minority states that the placement of Romani children into special schools is a "prevailing practice which has led to excessive numbers of Roma children placed in special schools without any conclusive evidence as to their intellectual and learning capacity" (Government of the Czech Republic 29 Oct. 1997).

According to the ERRC researcher, the placing of Romani children into special schools is an "extremely systemic problem" and Romani children are being educated in a segregated manner which leads to dramatically diminished opportunities in life (24 Sept. 1997; also CEO 23 Sept. 1997). Furthermore, in the opinion of the researcher, the government has shown no effort to address this problem (ERRC 24 Sept. 1997). Ondrej Gina also believes that the Czech government has shown little commitment to solve the Romani education problems (26 Sept. 1997). The New School foundation states that placing Romani children in special schools segregates the students and forces them into a situation from which there is "no way out" (25 Sept. 1997).

The ERRC researcher believes that no individual is to blame for the fact that so many Romani children are placed in special schools; rather it is Czech society at large that is failing to educate Romani children (24 Sept. 1997). Czech society is failing to protect Romani children from racism at school and failing to educate Romani parents on the importance of education (ibid.). In theory, the procedure which governs sending children to special schools is colour

blind, however, since at least 50 per cent of all Romani children are sent to special schools, the researcher maintains that something must be "horribly wrong" with the system (ibid.).

4. THE SPECIAL SCHOOL SYSTEM

The following steps and procedures are taken before a child is sent to a special basic school:

- A number of individuals can make an initial recommendation that a child be sent or transferred to a special school (ERRC 24 Sept. 1997; Ministry of Education 30 Sept. 1997). These individuals include social workers, teachers, school directors, parents, psychiatrists, psychologists, legal guardians etc. (ERRC 24 Sept. 1997). A child can be sent to a special school before beginning his or her first year of school, or at a point later in the child's education (ibid.).
- Once an initial recommendation has been made, it is forwarded to a local educational psychologist who is tasked with gathering as much information as possible about the child from all sources (ERRC 24 Sept. 1997). The psychologist also applies an intelligence test to the child (ibid.; Ministry of Education 30 Sept. 1997).
- The psychologist then makes a recommendation regarding the placement of the child (ERRC 24 Sept. 1997; Ministry of Education 30 Sept. 1997).
- The final decision on the child's placement rests with the director of the target (special) school (ERRC 24 Sept. 1997). The Ministry of Education indicates that the "mother school" of the child must consent to the transfer (30 Sept. 1997).
- By law the consent of the child's parents is required before sending a child to a special school (ERRC 24 Sept. 1997; Ministry of Education 30 Sept. 1997).

According to the ERRC researcher, most Romani children are recommended for placement in special schools before entering the school system or immediately after beginning their first year, and therefore the children being tested are approximately six years old (ERRC 24 Sept. 1997; also CEO 23 Sept. 1997). According to an editorial note in a 23 September 1997 *Central Europe Online* article, "by the age of six, many Romani children are consigned to a lifetime of limited education, and a future of manual labour" (ibid.). The ERRC researcher also indicates that the intelligence tests are linguistically orientated and do not take into account an individual's linguistic or cultural background (ERRC 24 Sept. 1997; also *The Prague Post* 27 Aug. 1997). The Ministry of Education acknowledges that the social, linguistic and cultural backgrounds of Romani children are not sufficiently taken into account during psychological and pedagogical examinations and that the tests do not take into account the particularities of minority groups (30 Sept. 1997). The Ministry is currently preparing modifications of the test to better address this situation (ibid.).

Special schools are perceived by society in general, and by many teachers, as "Gypsy schools" (ERRC 24 Sept. 1997; Conway Mar. 1996, 14). According to the ERRC researcher, upon discovering that they have a Romani child in their class, many teachers in basic schools immediately begin to consider options of how to transfer the child to a special school; this is not necessarily an issue of racism but a reflection of the perception that special schools exist for Romani children (ERRC 24 Sept. 1997).

As a result of their parents' limitations in the Czech language, Romani children frequently enter the school system speaking a dialect of Czech that sounds strange to teachers and fellow students (Miklusakova 22 Sept. 1997). Furthermore, Romani culture and behaviour differ from that of the Czech majority (ibid.; ERRC 24 Sept. 1997). Teachers are ignorant of Romani language, culture and circumstances and therefore often identify the child as mentally handicapped and send him or her to a special school (Miklusakova 22 Sept. 1997; also Holomek 24 Sept. 1997). The ERRC researcher contends that many Romani children are sent to special schools for behavioural problems (24 Sept. 1997). The researcher concedes that it is probably true that children raised in the Romani culture do not adapt well to the classroom environment and that they may indeed have behavioral problems (ibid.).

In many cases Romani parents request that their child be sent or transferred to a special school (ERRC 24 Sept. 1997; Ministry of Education 30 Sept. 1997; New School 25 Sept. 1997). According to the New School Foundation, this is in part because many Romani children are harassed by Czech children, have no friends in basic schools and feel like outcasts (ibid.; also *The Prague Post* 27 Aug. 1997). Romani children believe that basic schools are for

Czech children–this is reinforced by the fact that the child learns only Czech history, language and literature; the child has nothing to identity with, no positive models and has only negative school experiences (New School Foundation 25 Sept. 1997). The parents of these children often prefer to send them to the special schools where they would be with more Romani children (ibid.). According to Ondrej Gina, after accompanying their child to a psychological interview and test, parents are left with the impression that their child's only hope of finishing basic school lies in transferring the child to a special basic school (26 Sept. 1997). Faced with such a "frightening" option parents often agree to the transfer (26 Sept. 1997). Gina also states that parents believe their child will be safer in special schools (ibid.). The ERRC researcher indicates that Romani parents often send their children to special schools because their child is unhappy at the basic school and the parent wants the child to be with other Romani children (24 Sept. 1997). According to psychologists interviewed by the ERRC researcher, normal intelligence test results may be overlooked if the will of the parent is to send the child to a special school (ibid.).

The Czech Ministry of Education maintains that the wishes of a child's parents are respected to a certain extent, but if it is discovered that a child is intellectually "normal" then that child would remain in the regular school system despite the parents wishes (30 Sept. 1997). The Czech Republic has ratified the International Convention on the Rights of the Child and, as a result of this, the needs of the child take priority over all other interests, including the parent's interests (ibid.). According to a Ministry of Education decree on special schooling dated 7 May 1997, the director of a special school is required to call for a reassessment if a child no longer seems to be appropriately placed (ibid.; ibid., Aug. 1997). The Ministry of Education states that it is also possible for children in special schools to transfer back to regular schools (30 Sept. 1997; ERRC Nov. 1997).

Ministry of Education spokespersons report that teachers are specially trained in post-graduate courses to deal with Romani children (30 Sept. 1997). Teachers in special schools generally graduate from the Pedagogical Faculty and usually from the Special Pedagogical Department (ibid.). Every special schoolteacher is trained for different handicaps and for different social and cultural backgrounds found in the Czech Republic (ibid.). According to the New School Foundation, however, teachers, including special school teachers, who train in pedagogical institutes are taught almost nothing about Roma and Romani culture (25 Sept. 1997). The New School Foundation provides workshops for all teachers on Romani issues (25 Sept. 1997). The workshops are free and are not obligatory; it is up to the initiative of each individual teacher whether or not to attend (ibid.). According to Foundation representatives, most teachers are not interested in attending such workshops (ibid.).

Special schools reportedly enjoy better student-teacher ratios, are better funded and have better-trained and paid teachers than do regular schools (ERRC 24 Sept. 1997; UNHCR 23 Sept. 1997; New School 25 Sept. 1997; Conway Mar. 1996, 15). The ERRC researcher admits that there is good will on the part of the Ministry of Education to ensure the quality of the special school system but argues that this effort is misguided and short-sighted as it leads to the further segregation of Romani children (24 Sept. 1997). According to social worker Marta Miklusakova, the Czech educational system is not able to provide Romani children with an education equal to that of Czech children (22 Sept. 1997).

5. PREPARATORY AND STREAMING CLASSES

Kindergarten classes, free during the communist era, are no longer free and are not obligatory (ERRC 24 Sept. 1997). As a result of the expense, most Romani children no longer attend kindergarten (ibid.). Czech NGOs, funded by organizations such as PHARE and the Soros Foundation, at times in collaboration with the Czech Ministry of Education, have established between 29 and 41 "zero level" or preparatory classes throughout the Czech Republic that are targeted at Roma and other "socially disadvantaged" children (ibid.; Ministry of Education 30 Sept. 1997; Miklusakova 22 Sept. 1997). Some preparatory classes have been established by schools themselves without the assistance of NGOs (ERRC 12 Dec. 1997). The schools must fund the programmes from their own budgets or apply for funding from local school offices (ibid.). The ERRC researcher maintains that funding for such programmes is occasionally cut suddenly and the schools must then turn to NGOs for financial support (ibid.).

According to the ERRC researcher, most of these classes were set up experimentally and many work well (24 Sept. 1997). Preparatory classes are meant to prepare Romani children for the experiences they will face in their first year of regular classes–the goal is to ensure that Romani children are able to succeed in normal basic schools (ibid.; Gina 26 Sept. 1997). According to the researcher, many of these classes have succeeded in sending the majority of

their children on to function in normal basic schools (ERRC 24 Sept. 1997).

Ondrej Gina's Rokycany-based organization, the Foundation for Mutual Hope and Understanding, set up a two-year preparatory class in 1995 completely funded by the Soros Foundation (26 Sept. 1997). According to Gina, the programme, which was coordinated by a Romani woman with two Romani assistants, worked well; thirteen children went directly into basic school from the preparatory class (ibid.). Gina believes that as many as 50 per cent of these children would have been sent to special schools if not for the preparatory class (ibid.). The classes were not offered in the 1997 school year, however, because the Soros financing was intended to start the programme–the Foundation for Mutual Hope and Understanding and local government offices were to continue the experiment (ibid.). Gina reports that the project prepared by the local government offices was "totally unacceptable," adding that the government wanted to teach the children how to use a toothbrush, not prepare them for basic schools[2] (ibid.).

According to the New School Foundation, some zero level classes have been established in special schools, which does little to help alleviate the situation (25 Sept. 1997). The Foundation fears that the government "pretends the [Romani education problem] is solved by these [zero level classes]" (ibid.). The Czech government has been criticized for failing to take advantage and systematize the experiments that have proved themselves and worked well (ERRC 24 Sept. 1997).

The Ministry of Education states that if it becomes apparent, at the moment of entry into primary school or even before this stage, that a child may have difficulty in school because of social, cultural or language reasons, the obligation to attend school may be postponed for one year (30 Sept. 1997). If there are sufficient students facing a similar situation, perhaps between eight and ten, a preparatory class is conceived so that the children can adapt themselves to a school environment and prepare for a regular school environment (ibid.). According to the Ministry, these preparatory classes are directed by teachers or educators who "mostly" receive special training to deal with these children, including training organized by the Ministry (ibid.). Furthermore, most of these classes have a teacher's assistant who is usually a Rom (ibid.). The Pedagogical Institute has a written syllabus for preparatory classes, but essentially the Ministry indicates that the classes are intended to bring a child's language and culture skills up to a certain level so that the child can be streamed into a normal basic school (ibid.). The Ministry states, however, that since the introduction of preparatory classes in 1993, teachers and officials have had difficulty convincing Romani parents that such classes are useful (ibid.). Preparatory classes are not obligatory and when warm weather arrives students often fail to show up for classes (ibid.). According to a Ministry of Education spokesperson, the Romani teacher's assistant often does not show up for the classes (ibid.).

According to a 9 December 1997 e-mail from the ERRC researcher, in early November 1997 the Ministry of Education appointed a Romani woman to be a "Romani coordinator" for the Ministry. The coordinator's chief role will be to ensure that the preparatory level classes function effectively (ibid.).

A separate programme geared at Romani children has been running in a school in Prague 3 (a section or suburb of Prague) for a number of years (ERRC 24 Sept. 1997). This state-funded programme aims at streaming Romani children into regular basic school classes over a number of years (ibid.). The streaming programme is offered in a normal basic school, has slightly smaller classes and uses Romani teacher's assistants (ibid.). By the age of ten the Romani children are functioning independently in normal basic school classes (ibid.). Please see the October 14-23 *Central Europe Online* attachments for further details on this programme and for comments on Roma education problems from a teacher in this programme.

6. ROMANI TEACHERS AND TEACHING ASSISTANTS

One of the largest projects of the New School Foundation is aimed at recruiting and training Romani teacher's assistants (25 Sept. 1997). The largest problem encountered by the Foundation is finding money to pay the wages of the assistants (ibid.). According to a New School spokesperson, funding only exists to place two assistants in the next (January 1998) school semester[3] (ibid.). In the past the Foundation has placed Romani assistants in Prague, Brno and Usti nad Labem (ibid.). In 1996 three Romani teacher's assistants were placed and by September 1997 the Foundation had placed six assistants (ibid.). The New School Foundation trains the assistants and the Ministry of Education then certifies the successful candidates (ibid.). Please see the New School attachment for more detailed information on this and other Foundation programmes geared at Romani education.

According to the ERRC researcher, there are "a few" Romani teachers working in special and regular schools in the Czech Republic (24 Sept. 1997). Representatives of the New School Foundation counted approximately ten Romani teachers country-wide (25 Sept. 1997). Marta Miklusakova estimated that there may be between 10 and 15 Romani teachers in the country, "including teaching assistants" (22 Sept. 1997). Ondrej Gina and other representatives of the Foundation for Mutual Hope and Understanding in Rokycany also guessed that there are about ten Romani school teachers in the country (26 Sept. 1997). The Ministry of Education stated that they do not keep statistics on the ethnicity of teachers, but guessed that there are "some" Romani teachers at secondary and vocational schools around the country (30 Sept. 1997).

According to the Ministry, initiatives such as those in Rokycany and Prague 3 have a larger impact if organized by the Romani movement themselves and not by the government (Ministry of Education 30 Sept. 1997). Activities geared at the Romani minority must have the support of the Romani population or they will be perceived as being "imposed" by the white majority (ibid.). Sources agree that the placing of Romani assistants and the establishment of preparatory and streaming programmes will only function with the willingness and cooperation of teachers and directors from the target schools (New School 25 Sept. 1997; ERRC 24 Sept. 1997). According to the New School Foundation, "therefore you need enlightened head mistresses' and teachers who acknowledge the need to change and improve the situation ... such individuals are not common" (25 Sept. 1997). The ERRC researcher states that the Prague 3 streaming programme, and other similar projects, succeed because of the participation of a very committed local educational psychologist and a head mistress who was prepared to deal with the fact that parents of white children started to pull their children out of the school (24 Sept. 1997).

Since legislation was passed in 1993 it is possible for the Ministry of Education to finance NGO-sponsored initiatives from the Ministry's budget (Ministry of Education 30 Sept. 1997). Karel Holomek notes that the overwhelming majority of education projects designed to help Romani children are organized and funded by NGOs, occasionally with small amounts of money from the Ministry of Education (24 Sept. 1997). According to Holomek, in many cases NGOs have substituted the Ministry of Education (ibid.). Ondrej Gina believes that if not for the support of NGOs and international funding from such organizations as PHARE, USAID and the Soros Foundation, the situation of Roma in the Czech Republic would be considerably worse (26 Sept. 1997).

According to a 28 October 1997 *The Prague Post* article, in early September 1997 a new social education programme, initiated by both the government and Romani Emil Scuka's[4] Rajka Djurice Foundation, was established in Prague. A Ministry of Education spokesperson cited in *The Prague Post* states that the aim of the programme is to "ease communication between the state administration and Romanies. ... This goal will be achieved ... by preparing course participants for a future role as mediators between Romanies and government officials" (ibid.). Participants in this programme can take a one, three or five year course. At the end of the one year programme the participant would be qualified to work, for example, as a pre-school Romani assistant (ibid.). At the end of the lengthier programmes the participant should have the requisite skills to be employed as a Romani affairs advisor to a "number of government departments" (ibid.). According to Emil Scuka 70 participants, all Romani, were chosen for the programme which will be offered in the evenings (ibid.).

7. COUNCIL FOR NATIONAL MINORITIES RECOMMENDATIONS

The goal of the Ministry of Education is to enable Romani children to complete at least regular basic education and to reduce the number of Romani children sent to special schools (Ministry of Education 30 Sept. 1997). The Ministry has been accused, however, of having a piece-meal approach to the education problem and of an inability, or unwillingness, to formulate a programme to address the problems facing the Roma and education (New School 25 Sept. 1997; ERRC 24 Sept. 1997). On 29 October 1997 a report of the Czech Council for National Minorities on the situation of the country's Romani minority was accepted by the Czech government. This report includes a number of recommendations for several different ministries aimed at improving the situation of Roma in the Czech Republic. Included in these recommendations are 11 for the Ministry of Education. The recommendations intended for the Czech Ministry of Education, Youth and Sports, which were accepted by the Government of the Czech Republic on 29 October 1997, are listed below.

1. Within the primary education system, to widen the network of preparatory classes for pupils with linguistically

and socioculturally disadvantaged backgrounds;
2. To ensure an enhanced flow of information to schools at all levels on the available specialized literature concerning the issues of multicultural society and education for tolerance;
3. In authorizing exemptions as regards the minimum number of pupils per class, to apply the procedures designed for national minority classes also to classes with children from Roma families;
4. Put at the disposal of the schools the project "Modification of the education programme for the specific needs of Roma children" together with a methodical instruction and to regularly evaluate its implementation;
5. To prepare new material for the tests used in selecting children for placement in special schools, paying more regard to the specific disposition of Roma children in order to eliminate the hitherto prevailing practice which has led to excessive numbers of Roma children placed in special schools without any conclusive evidence as to their intellectual and learning capacity;
6. To ensure the conditions (including financial conditions) for the implementation of the experimental project for step-by-step training of Roma advisors and, after evaluating the project, to develop a concept for this type of training together with the Minister of Labour and Social Affairs, Minister of Interior, Research Institute of Vocational Education in Prague and the authority responsible for the project;
7. In cooperation with the Minister of Labour and Social Affairs, to determine the qualifications required for the function of "Roma pedagogical assistant";
8. In the "education" chapter of the state budget for the year 1998, to earmark funds totaling CZK 2,268,000[5] for the wages of at least 20 Roma pedagogical assistants;
9. To ensure the offer of in-service training on issues related to national and ethnic minorities within the system of in-service training of pedagogical workers;
10. To appoint a Ministry coordinator responsible for national minority education;
11. In cooperation with the representatives of the Roma community, to ensure that Roma children with a talent for music, dance or other forms of art are placed in primary art schools so that such children may have an opportunity to develop their talent and meet the requirements of admission to secondary art schools,

Deadline: H. - immediately, D, E, F, G, J, - before 31 December 1997, other items continuously (Government of the Czech Republic 29 Oct. 1997).

For information and updates on the situation of Roma please consult the documentary sources and IRB databases available at Regional Documentation Centres.

NOTES ON SELECTED SOURCES

European Roma Rights Centre (ERRC)

The ERRC is a Budapest-based international public interest law organization which monitors the human rights situation of Roma in Europe and provides legal defence in cases of human rights abuse. The ERRC has a Prague-based researcher who monitors the situation of the Roma in the Czech Republic and reports to Budapest.

Gina, Ondrej

Ondrej Gina is a Romani leader and a member of the Council for National Minorities and a member of the Council's Ad Hoc Working Group on Romani Affairs. Ondrej Gina is the chairperson of the Rokycany-based (west Bohemia) Foundation for Mutual Hope and Understanding and the chairman of the Council of Rokycany Roma.

Holomek, Karel

Karel Holomek is an engineer and Romani leader based in Brno, Moravia. Karel Holomek is the chairman of the Brno-based Society of Professionals and Friends of the Museum of Romani Culture, a founding member of the Association of Roma in Moravia and the appointed President of the Helsinki Citizen's Assembly Roma Section. He is also a member of the Czech government's Council for National Minorities Ad Hoc Working Group on Romani Affairs.

Miklusakova, Marta

Marta Miklusakova works with the Citizenship Counseling Service of the Czech Helsinki Committee. Marta Miklusakova has a BA in Social Work and a MA in Social Policy from the Department of Social Work at Charles University in Prague. She has also completed a post-graduated diploma in Romani studies, with a focus on linguistics.

New School Foundation (Nadace New School)

The Nadace New School was founded in January 1996 and is a non-profit, non-governmental organization dedicated to promoting multiculturalism, responsible citizenship and tolerance through education. The Foundation runs alternative educational programmes for children and adults and its activities focus on human rights and minority rights, with particular attention paid to improving the educational conditions of the Romani minority in the Czech Republic and the impact of education on their future lives.

REFERENCES

Conway, Laura. March 1996. *Report on the Status of Romani Education in the Czech Republic*. Prague: Citizen's Solidarity and Tolerance Movement - HOST.

Central Europe Online (CEO). 23 September 1997. "Czech Roma see Canada as Attractive Alternative: Interview with Marta Tulejova." [Internet] <URL:http://www.centraleurope.com/ceo/special/interview/int1.htm>[Accessed 7 Oct. 1997]

Czech News Agency (CTK). 18 November 1997. "Romanies Nominate Emil Scuka as Commission Deputy Head." (NEXIS)

Gina, Ondrej, Rokycany. 26 September 1997. Interview.

The Globe and Mail [Toronto]. 11 December 1997. "Foreign Exchange."

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. 12 December 1997. E-mail sent to the research directorate by the ERRC's Prague-based researcher.

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. 9 December 1997. E-mail sent to the research directorate by the ERRC's Prague-based researcher.

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. November 1997. "Brief Report: Ostrava 30-31 October 1997." Report e-mailed to the Research Directorate by the ERRC Prague-based researcher.

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. 24 September 1997. Interview with Prague-based researcher.

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. August 1997. "Discrimination Against Roma in the Czech Republic."

Government of the Czech Republic. 29 October 1997. Resolution of the Government of the Czech Republic of 29 October 1997 No. 686 on the Report on the Situation of the Roma Community in the Czech Republic and on the Present Situation in the Roma Community. Unofficial translation provided to the IRB by the Embassy of the Czech Republic in Ottawa in November 1997.

Holomek, Karel, Brno. 24 September 1997. Interview.

Miklusakova, Marta. 22 September 1997. Interview.

Ministry of Education, Prague. 30 September 1997. Interview with Ministry representatives.

New School (New School) Foundation. 25 September 1997. Interview with the Foundation director, teachers and other employees.

The Prague Post. 28 October 1997. Michele Legge. "New Program Trains Romanies as Mediators." (NEXIS)

The Prague Post. 27 August 1997. Arie Farnam. "Romanies Feel Excluded from Czech Educational System. (NEXIS)

United Nations Development Programme (UNDP). 1996. *Human Development Report Czech Republic 1996*. Prague: Faculty of Science, Charles University.

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), Prague. 23 September 1997. Interview with representatives of the UNHCR's Prague office.

Uhl, Petr, Prague. 27 September 1997. Interview.

ATTACHMENTS

Central Europe Online [Prague]. 14-23 October 1997. "The Roma and the Czech Education System."

New School (New School) Foundation. 15 September 1997. The Romani Education Program of the New School Foundation. Prague: New School Foundation.

ENDNOTES:

1. Please see the New School Foundation attachment for detailed information on the Romani education programmes operated and organized by the New School Foundation.

2. Local government commentary specific to this project is not currently available.

3. In a 9 December 1997 e-mail to the Research Directorate the ERRC researcher commented that he is aware of two Romani teaching assistants in Prague who are having their NGO funding stopped and are not receiving any government replacement funds.

4. Emil Scuka is a lawyer and Romani leader. He is a member of the Czech Council for National Minorities, a senior representative of the Romani Civic Initiative (ROI) party. Scuka was recently elected by 88 Romani organizations and communities as the leading candidate to fill the position of deputy chairperson in the recently formed Inter-Ministerial Commission for Romani Affairs (CTK 18 Nov. 1997).

5. According to the 11 December 1997 issue of the *Globe and Mail*, one Czech Crown is worth 0.0408 Canadian dollars (B23).

All information is copyright Immigration and Refugee Board of Canada 1999.
Last updated 1999-12-09

Canada

LES ROMS DANS LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : ÉDUCATION

Toutes les sources d'information sont citées et demeurent à la disposition du public.

DIRECTION DES RECHERCHES
COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ
OTTAWA, CANADA

Décembre 1997

Le présent document a été préparé par la Direction des recherches de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à l'aide de renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont citées. Ce document ne prétend pas être un traitement exhaustif du pays étudié, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande particulière de statut de réfugié. Pour toute information sur les événements récents, veuillez communiquer avec la Direction des recherches.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION

2. SYSTÈME D'ÉDUCATION TCHÈQUE

3. ROMS DANS LE SYSTÈME D'ÉDUCATION

4. RÉSEAU D'ÉCOLES SPÉCIALES

5. CLASSES PRÉPARATOIRES ET D'INTÉGRATION GRADUELLE

6. ENSEIGNANTS ET AIDES-ENSEIGNANTS ROMS

7. RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DES MINORITÉS NATIONALES

À PROPOS DE CERTAINES SOURCES

RÉFÉRENCES

DOCUMENTS ANNEXÉS

1. INTRODUCTION

Le présent document sur l'éducation fait partie d'une série de rapports que la Direction des recherches est en train de préparer sur la situation des Roms dans la République tchèque. La Direction des recherches a publié en novembre 1997 les deux premiers exposés de cette série, intitulés *Les Roms dans la République tchèque : protection de l'État*, et *Les Roms dans la République tchèque : identité et culture*. Le présent document qui porte sur l'éducation a été rédigé à la suite d'entrevues effectuées en République tchèque par la Direction des recherches auprès de chefs roms de même que de représentants du gouvernement et d'organisations non gouvernementales. Ces entrevues étaient échelonnées sur une période de deux semaines en septembre et en octobre 1997. La section intitulée « À propos de certaines sources » renferme de l'information sur la plupart des personnes et des organisations citées dans le document. L'information qui est comprise dans le présent document provient presque exclusivement des entrevues et des documents recueillis par la Direction des recherches au cours de ces entrevues. Puisqu'il y avait un besoin de diffuser rapidement l'information provenant des entrevues, la Direction des recherches n'a pas consulté d'autres sources documentaires pour la rédaction du présent document, comme elle le fait habituellement. D'autres documents dont l'information proviendra également des entrevues seront publiés plus tard. Ils traiteront notamment de la citoyenneté, des possibilités de refuge intérieur et des groupes extrémistes.

2. SYSTÈME D'ÉDUCATION TCHÈQUE

Selon le ministère tchèque de l'Éducation, la scolarité est obligatoire entre les âges de 6 et 15 ans (30 sept. 1997; ERRC 24 sept. 1997). L'enseignement primaire comprend un niveau élémentaire pour les enfants âgés de 6 à 11 ans et un niveau moyen pour les enfants de 11 à 15 ans (Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997). L'école secondaire est destinée aux enfants de 15 à 18 ans et offre des programmes de 2, de 3 et de 4 ans (*ibid.*). Dans les régions où il y a une proportion élevée d'enfants roms, les écoles primaires ont un programme spécial conçu pour permettre aux instituteurs de mieux enseigner aux enfants roms (*ibid.*).

La République tchèque dispose d'un réseau d'écoles spéciales qui est parallèle au réseau ordinaire (Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997). [Traduction] « Le statut des écoles spéciales dans le système d'éducation tchèque est fixé par la version révisée de la loi sur la structure des écoles primaires, des écoles secondaires et des écoles techniques[...], la loi 258/1996 » (ERRC août 1997). Les écoles spéciales ont été conçues pour les enfants de 6 à 15 ans - la période de scolarité obligatoire - qui ont des problèmes ou des handicaps mentaux (Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997). Il existe également des écoles secondaires spéciales qui accueillent les élèves des écoles primaires spéciales désireux de poursuivre leurs études (*ibid.*). Le ministère tchèque de l'Éducation précise que les écoles professionnelles ou écoles secondaires spéciales offrent aux diplômés des écoles primaires spéciales l'occasion d'acquérir des compétences, de faire des stages et de recevoir de la formation professionnelle pratique (*ibid.*). Selon un agent de recherche à Prague qui travaille pour l'European Roma Rights Centre (ERRC), le niveau du diplôme conféré par les écoles primaires spéciales ne permet pas aux élèves de ces écoles de poursuivre leurs études à une école secondaire ordinaire (24 sept. 1997). L'agent de recherche précise que ceux qui terminent avec succès l'école spéciale peuvent entrer dans des [traduction] « centres de formation technique » où ils peuvent acquérir les compétences et la formation nécessaires pour obtenir un emploi de manoeuvre spécialisé, par exemple dans un hôpital (*ibid.*). Toujours selon l'agent de recherche, il est presque impossible pour quelqu'un qui n'a pas son diplôme d'études primaires de trouver un emploi; tout au plus, il pourrait peut-être se faire embaucher comme ouvrier non qualifié à un salaire minime (*ibid.*). Selon le chef rom Karel Holomek de Brno, les enfants qui fréquentent les écoles spéciales demeurent [traduction] « handicapés sur le plan de l'éducation » pour le reste de leur vie et sont limités à des travaux de manoeuvre (24 sept. 1997). Une note de la rédaction qui accompagne la publication dans *Central Europe Online* d'une entrevue avec Marta Tulejova, représentante de l'ONG tchèque HOST, déclare que [traduction] « presque tous les enfants [placés dans les écoles spéciales] sont à jamais exclus du réseau des écoles ordinaires » (23 sept. 1997). Le ministère tchèque de l'Éducation fait remarquer toutefois qu'un enfant qui a terminé ses études dans une école spéciale peut entrer dans une école secondaire ordinaire s'il réussit aux examens d'entrée et s'il [traduction] « suit un cours spécial offert aux diplômés des écoles spéciales » (*ibid.*). Ce cours serait offert aux élèves qu'on avait placés dans les écoles spéciales non à cause d'un handicap mental mais plutôt parce qu'ils avaient des handicaps sociaux ou culturels, ou encore, parce que cela convenait mieux à leur famille (*ibid.*). Le représentant du Ministère a précisé toutefois que la majorité des enfants qui fréquentent les écoles spéciales [traduction] « manquent d'aptitudes mentales » et donc ne peuvent pas poursuivre leurs études (*ibid.*). Selon la directrice d'une école secondaire ordinaire en Moravie, dont les propos ont été reproduits dans le rapport de Laura Conway publié en 1996, [traduction] « "[les Roms] ne peuvent aller qu'aux écoles d'ouvriers [...] En théorie, les enfants pourraient aller à une école secondaire ordinaire, mais cela

ne se produit pas, cela leur est impossible" » (mars 1996, 37).

Selon l'agent de recherche de l'ERRC, les programmes scolaires, et particulièrement les cours de civisme, contiennent des renseignements sur la xénophobie et le racisme (24 sept. 1997). Par exemple, ces cours présentent de l'information sur Martin Luther King; toutefois, ils négligent complètement les Roms (*ibid.*). La Fondation Nouvelle École croit que la volonté de donner une formation ou une éducation multiculturelles manque dans la société (25 sept. 1997). Le ministère tchèque de l'Éducation déclare que dans le système d'éducation tchèque, la promotion du multiculturalisme n'existe pas en tant que matière distincte qui, par exemple, serait consacrée à la tolérance; elle est plutôt intégrée dans tous les aspects de la vie scolaire (30 sept. 1997). Le multiculturalisme et la tolerance font partie de certaines matières comme le civisme et les langues étrangères (*ibid.*). Ondrej Gina, chef rom de Rokycany, fait remarquer que le gouvernement a souvent parlé de la nécessité d'instaurer des programmes de muticulturalisme, mais que rien n'a été fait concrètement (26 sept. 1997). Selon Gina, ce sont les ONG qui font le plus pour promouvoir la tolérance et le multiculturalisme dans la société (*ibid.*).

3. ROMS DANS LE SYSTÈME D'ÉDUCATION

Selon un document de Laura Conway publié en mars 1996 et intitulé *Report on the Status of Romani Education in the Czech Republic*, en 1991, au sein de la population rom, 1 p. 100 des hommes et 0,9 p. 100 des femmes avaient reçu de l'instruction scolaire au niveau moyen ou secondaire (37). Ces chiffres viennent du recensement tchèque de 1991; même si ce recensement a sous-estimé considérablement le nombre de Roms qui vivaient dans la République tchèque, on croit que ses données sur l'éducation sont passablement exactes si l'on s'en tient aux pourcentages (*ibid.*; Miklusakova 22 sept. 1997; Fondation Nouvelle École 25 sept. 1997). Selon la Fondation Nouvelle École[1], ONG tchèque qui tâche de promouvoir le multiculturalisme et la tolérance au moyen de l'éducation, les pourcentages sont peut-être légèrement plus élevés que ne l'indique le recensement (*ibid.*). Conway se réfère à un rapport publié en 1993 pour déclarer que 2,5 p. 100 des enfants roms entrent à l'école secondaire; ce chiffre comprendrait les écoles techniques et professionnelles ainsi que les écoles secondaires ordinaires (mars 1996, 37). Karel Holomek n'a connaissance que de 10 diplômés universitaires roms au pays (24 sept. 1997). Selon un rapport publié en 1996 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), moins de 2 p. 100 des Roms ont terminé leurs études secondaires ou universitaires (1996, 38). Un article publié en octobre 1997 dans *The Prague Post* affirme que 2 p. 100 des Roms tchèques ont fait des études postsecondaires et qu'environ 6 p. 100 ont fait des études secondaires (28 oct. 1997).

Bien que la législation tchèque reconnaisse aux minorités le droit de se faire instruire dans leur propre langue, l'éducation en langue romanie n'est pas offerte en République tchèque (Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997; voir également *The Prague Post* 27 août 1997). Selon le ministère tchèque de l'Éducation, la difficulté de mettre sur pied un programme d'instruction en Romani tient à l'absence d'une langue romanie uniforme en République tchèque ainsi qu'au fait que cela intéresse peu les Roms de se faire instruire dans leur propre langue (30 sept. 1997). Néanmoins, dans les régions où il y a une proportion élevée de Roms, comme Prague 3 et Chanov (près de Most), les enseignants apprennent les rudiments du romani (*ibid.*). Selon le ministère tchèque de l'Éducation, il n'existe qu'un ou deux formateurs capables d'apprendre le romani aux enseignants (*ibid.*).

Les chefs roms, les ONG qui s'occupent de l'éducation et les défenseurs des droits de la personne signalent que les enfants roms constituent entre 60 et 95 p. 100 des élèves qui fréquentent les écoles spéciales (Miklusakova 22 sept. 1997; Holomek 24 sept. 1997; ERRC 24 sept. 1997; Fondation Nouvelle École 25 sept. 1997; Conway mars 1996, 13; CEO 23 sept. 1997). Selon Ondrej Gina, entre 40 et 50 p. 100 des enfants roms qui commencent leur première année d'école sont transférés dans les écoles spéciales (26 sept. 1997). Le journaliste tchèque Petr Uhl et la Fondation Nouvelle École affirment que quelque 80 p. 100 des enfants roms sont placés dans les écoles spéciales (Uhl 27 sept. 1997; Fondation Nouvelle École 25 sept. 1997). Selon un représentant de la Fondation Nouvelle École, il n'y aurait [traduction] « presque pas » d'enfants roms âgés entre 10 et 14 ans dans les écoles primaires ordinaires (*ibid.*). Karel Holomek croit qu'au moins 40 p. 100 des enfants roms sont placés dans les écoles spéciales (24 sept. 1997). Selon l'agent de recherche de l'ERRC, au moins 50 p. 100 des Roms terminent leur scolarité obligatoire dans les écoles spéciales (24 sept. 1997). Le ministère tchèque de l'Éducation avoue [traduction] « qu'un assez grand nombre d'élèves roms fréquentent les écoles spéciales » (30 sept. 1997). Un rapport du gouvernement tchèque sur la condition de la minorité rom de la République tchèque, daté du 29 octobre 1997, déclare que l'orientation d'enfants roms vers les écoles spéciales est [traduction] « une pratique

courante qui a abouti dans le placement d'un nombre excessif d'enfants roms dans les écoles spéciales sans qu'on dispose de données concluantes sur leurs capacités intellectuelles et d'apprentissage » (Gouvernement de la République tchèque 29 oct. 1997).

Selon l'agent de recherche de l'ERRC, le placement d'enfants roms dans les écoles spéciales constitue un [traduction] « problème extrêmement systémique », et l'éducation des enfants roms se fait dans des conditions ségrégationnistes qui leur ferment bien des portes dans la vie (24 sept. 1997; voir également CEO 23 sept. 1997). À l'avis de l'agent de recherche, le gouvernement n'a fait aucune tentative pour régler ce problème (ERRC 24 sept. 1997). Ondrej Gina croit lui aussi que le gouvernement tchèque ne s'est guère montré résolu à régler les problèmes liés à l'éducation des Roms (26 sept. 1997). La Fondation Nouvelle École affirme que les enfants roms placés dans les écoles spéciales font l'objet d'une ségrégation qui leur met dans une situation [traduction] « sans issue » (25 sept. 1997).

Selon l'agent de recherche de l'ERRC, aucune personne en particulier ne serait responsable du placement massif d'enfants roms dans les écoles spéciales; ce serait plutôt l'ensemble de la société tchèque qui néglige l'éducation des enfants roms (24 sept. 1997). La société tchèque ne protège pas les enfants roms contre le racisme à l'école et ne sensibilise pas les parents roms à l'importance de l'éducation (*ibid.*). En théorie, la procédure qui régit l'aiguillage d'enfants vers les écoles spéciales est indépendante de la couleur de peau; toutefois, étant donné qu'on envoie moins 50 p. 100 des enfants roms aux écoles spéciales, l'agent de recherche soutient que le système est [traduction] « horriblement détraqué » (*ibid.*).

4. RÉSEAU D'ÉCOLES SPÉCIALES

Voici la procédure suivie pour envoyer un enfant à une école primaire spéciale :

- On fait une recommandation initiale d'envoyer ou de transférer l'enfant à une école spéciale; plusieurs personnes ont le droit de faire une telle recommandation (ERRC 24 sept. 1997; Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997), dont les travailleurs sociaux, les enseignants, les directeurs d'école, les parents, les psychiatres, les psychologues, les tuteurs légaux et d'autres intervenants (ERRC 24 sept. 1997). On peut envoyer un enfant à une école spéciale dès le début de sa scolarité ou à un moment ultérieur (*ibid.*).
- On soumet la recommandation initiale à un psychopédagogue local qui doit recueillir de toutes les sources le maximum d'informations sur l'enfant (ERRC 24 sept. 1997). De plus, le psychopédagogue fait passer un test d'intelligence à l'enfant (*ibid.*; Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997).
- Le psychopédagogue fait une recommandation concernant le placement de l'enfant (ERRC 24 sept. 1997; Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997).
- La décision finale concernant le placement de l'enfant appartient au directeur de l'école d'acceuil (l'école spéciale) (ERRC 24 sept. 1997). Le ministère tchèque de l'Éducation dit que [traduction] « l'école mère » de l'enfant doit également accepter que l'enfant change d'école (30 sept. 1997).
- Il faut obtenir le consentement des parents, sans quoi il est illégal d'envoyer l'enfant à une école spéciale (ERRC 24 sept. 1997; Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997).

Selon l'agent de recherche de l'ERRC, la recommandation d'envoyer un enfant rom à une école spéciale se fait dans la plupart des cas avant le début de sa scolarité ou immédiatement après son entrée à l'école; donc, les enfants soumis aux tests ont environ six ans (ERRC 24 sept. 1997; voir également CEO 23 sept. 1997). Selon une note de la rédaction dans un article publié le 23 septembre 1997 dans *Central Europe Online*, [traduction] « dès l'âge de six ans, beaucoup d'enfants roms sont voués à une vie d'éducation limitée et à un avenir de travaux manuels » (*ibid.*). L'agent de recherche de l'ERRC ajoute que les tests d'intelligence sont axés sur l'aptitude linguistique et ne tiennent pas compte du milieu linguistique et culturel de l'enfant (ERRC 24 sept. 1997; voir également *The Prague Post* 27 août 1997). Le ministère tchèque de l'Éducation avoue que les tests psychopédagogiques n'accordent pas assez d'importance au milieu social, linguistique et culturel des enfants roms, et qu'en général ils ne tiennent pas compte des particularités des groupes minoritaires (30 sept. 1997). Le Ministère élabore actuellement des modifications qui devraient permettre aux tests de mieux répondre aux exigences de la situation (*ibid.*).

Beaucoup d'enseignants, ainsi que la société en général, considèrent les écoles spéciales comme des [traduction] «

écoles tsiganes » (ERRC 24 sept. 1997; Conway mars 1996, 14). Selon l'agent de recherche de l'ERRC, dès qu'ils remarquent la présence d'un enfant rom dans leur classe, beaucoup d'enseignants du primaire se mettent à examiner la possibilité de l'envoyer à une école spéciale; sans être nécessairement un signe de racisme, ce comportement reflète l'idée reçue que les écoles spéciales sont destinées aux enfants roms (ERRC 24 sept. 1997).

Parce que leurs parents possèdent une connaissance limitée du tchèque, les enfants roms, au moment d'entrer dans le système scolaire, parlent souvent un dialecte tchèque que leurs enseignants et camarades de classe trouvent bizarre (Miklusakova 22 sept. 1997). En outre, les Roms se distinguent de la majorité tchèque par leur culture et leur comportement (*ibid.*; ERRC 24 sept. 1997). Ne connaissant pas la langue, la culture et le milieu des Roms, les enseignants concluent souvent à un handicap mental de l'enfant rom qui est dès lors renvoyé à une école spéciale (Miklusakova 22 sept. 1997; voir également Holomek 24 sept. 1997). L'agent de recherche de l'ERRC déclare qu'on invoque souvent des problèmes de comportement pour renvoyer des enfants roms aux écoles spéciales (24 sept. 1997). Selon l'agent de recherche, il se peut très bien que les enfants élevés dans la culture rom s'adaptent mal au milieu scolaire et qu'ils aient donc des problèmes de comportement (*ibid.*).

Dans beaucoup de cas, ce sont des parents roms qui demandent qu'on place ou transfère leur enfant dans une école spéciale (ERRC 24 sept. 1997; Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997; Fondation Nouvelle École 25 sept. 1997). Selon la Fondation Nouvelle École, cela s'explique en partie par le fait que les enfants tchèques harcèlent les enfants roms qui fréquent les écoles primaires ordinaires où ils n'ont pas d'amis et où ils ont l'impression d'être traités en parias (*ibid.*; voir également *The Prague Post* 27 août 1997). Les enfants roms croient que les écoles primaires ordinaires ne sont destinées qu'aux enfants tchèques et sont confortés dans leur interprétation par le fait que l'histoire, la langue et la littérature qu'on y apprend sont exclusivement tchèques; l'enfant rom n'y trouve donc ni point de repère ni modèle à suivre, et son expérience scolaire est entièrement négative (Fondation Nouvelle École 25 sept. 1997). Les parents de ces enfants préfèrent souvent de les envoyer aux écoles spéciales où il y a plus d'enfants roms (*ibid.*). Selon Ondrej Gina, les parents, après avoir accompagné leur enfant à son test psychologique et à son entrevue, ont souvent l'impression que si leur enfant ne change pas d'école pour s'inscrire à une école primaire spéciale, il n'aura aucun espoir de terminer ses études primaires (26 sept. 1997). Comme cette dernière possibilité est [traduction] « effrayante », les parents acceptent souvent d'envoyer leur enfant à l'école spéciale (26 sept. 1997). De plus, selon Gina, les parents croient que leurs enfants seront plus en sécurité aux écoles spéciales (*ibid.*). Selon l'agent de recherche de l'ERRC, il arrive souvent que des parents roms envoient leur enfant à une école spéciale parce que ce dernier est malheureux à l'école primaire ordinaire et que les parents voudraient qu'il soit entouré d'autres enfants roms (24 sept. 1997). Les psychologues consultés par l'agent de recherche de l'ERRC ont affirmé que si les parents veulent envoyer leur enfant à une école spéciale, cela peut se faire même si les résultats des tests d'intelligence ne justifient pas une telle démarche (*ibid.*).

Selon le ministère tchèque de l'Éducation, toutefois, même si on attache une certaine importance aux désirs des parents, on garde néanmoins l'enfant dans une école ordinaire si on trouve qu'il possède une intelligence [traduction] « normale » (30 sept. 1997). La République tchèque a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et donc les besoins de l'enfant priment sur toute autre considération, y compris les intérêts des parents (*ibid.*). Selon un décret sur les écoles spéciales, pris par le ministère tchèque de l'Éducation le 7 mai 1997, le directeur d'une école spéciale est tenu de faire réexaminer le cas de tout enfant qui ne semble être dans la bonne école (*ibid.*; *ibid.*, août 1997). Le ministère tchèque de l'Éducation affirme en outre qu'il est possible pour un élève d'une école spéciale de retourner à une école ordinaire (30 sept. 1997; ERRC nov. 1997).

Selon des représentants du ministère tchèque de l'Éducation, ceux qui se préparent à enseigner aux enfants roms suivent, après l'obtention de leur diplôme, des cours spéciaux adaptés à ce but (30 sept. 1997). Les enseignants des écoles spéciales obtiennent généralement leur diplôme du département de pédagogie spéciale de la faculté de pédagogie (*ibid.*). La formation de chaque personne qui se prépare à enseigner dans une école spéciale comprend l'étude de divers handicaps et des différents milieux sociaux et culturels de la République tchèque (*ibid.*). Toutefois, selon la Fondation Nouvelle École, les étudiants des facultés de pédagogie, y compris ceux qui se préparent à enseigner dans les écoles spéciales, n'apprennent presque rien sur les Roms et leur culture (25 sept. 1997). La Fondation Nouvelle École organise des ateliers sur les Roms à l'intention de tous les enseignants (25 sept. 1997). Les ateliers sont gratuits; toutefois, ils ne sont pas obligatoires et c'est à chaque enseignant de décider s'il veut y assister (*ibid.*). Selon les représentants de la Foundation, la plupart des enseignants ne s'intéressent pas à ces ateliers (*ibid.*).

Par rapport aux écoles ordinaires, la proportion enseignants/élèves serait meilleure dans les écoles spéciales, qui seraient en outre mieux financées et auraient des enseignants mieux rémunérés et mieux formés (ERRC 24 sept. 1997; HCR 23 sept. 1997; Fondation Nouvelle École 25 sept. 1997; Conway mars 1996, 15). L'agent de recherche de l'ERRC reconnaît la bonne volonté manifestée par le ministère tchèque de l'Éducation, qui tâche de faire en sorte que les écoles spéciales dispensent un enseignement de qualité; l'agent de recherche est toutefois d'avis que ces mesures trahissent un manque de perspicacité et de prévoyance, car elles ne font qu'intensifier la ségrégation des enfants roms (24 sept. 1997). Selon la travailleuse sociale Marta Miklusakova, le système d'éducation tchèque n'est pas en mesure de fournir aux enfants roms un niveau d'éducation égal à celui des enfants tchèques (22 sept. 1997).

5. CLASSES PRÉPARATOIRES ET D'INTÉGRATION GRADUELLE

Le jardin d'enfants, gratuit à l'époque communiste, n'est actuellement ni gratuit ni obligatoire (ERRC 24 sept. 1997). La plupart des enfants roms n'y vont plus en raison des frais à payer (*ibid.*). Des ONG tchèques, financées par des organisations comme PHARE et la fondation Soros, et parfois en collaboration avec le ministère tchèque de l'Éducation, ont mis sur pied de 29 à 41 classes de [traduction] « niveau zéro » (classes préparatoires) partout dans la République tchèque, à l'intention des Roms et d'autres enfants [traduction] « socialement désavantagés » (*ibid.*; Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997; Miklusakova 22 sept. 1997). Certaines écoles ont mis sur pied des classes préparatoires de leur propre chef, sans l'aide des ONG (ERRC 12 déc. 1997). Ces écoles doivent financer les programmes en puisant dans leurs propres budgets, ou encore, en demandant des subventions aux commissions scolaires locales (*ibid.*). Selon l'agent de recherche de l'ERRC, il arrive occasionnellement que le financement d'un tel programme soit coupé subitement, et que l'école soit alors obligée de demander de l'aide financière aux ONG (*ibid.*).

L'agent de recherche de l'ERRC signale que la plupart de ces classes ont été mises sur pied à titre expérimental, et que beaucoup d'entre elles fonctionnent bien (24 sept. 1997). Les classes préparatoires ont pour but de préparer les enfants roms aux épreuves de leur première année à une école ordinaire et de faire en sorte qu'ils réussissent dans les écoles primaires ordinaires (*ibid.*; Gina 26 sept. 1997). Beaucoup de ces classes, selon l'agent de recherche, ont atteint leur objectif : la majorité de leurs élèves entrent dans des écoles primaires ordinaires où ils réussissent à se débrouiller (ERRC 24 sept. 1997).

En 1995, la Fondation pour l'espoir et la compréhension mutuels, organisation dirigée par Ondrej Gina et située à Rokycany, a mis sur pied une classe préparatoire de deux ans financée entièrement par la Fondation Soros (26 sept. 1997). Selon Gina, le programme, qui était coordonné par une Rom aidée par deux autres Roms, a été un succès : 13 enfants de la classe préparatoire sont passés directement à l'école primaire ordinaire (*ibid.*). Gina croit que sans la classe préparatoire, on aurait envoyé la moitié de ces enfants à des écoles spéciales (*ibid.*). Le financement offert par la Fondation Soros avait pour but de permettre le lancement du programme, après quoi la Fondation pour l'espoir et la compréhension mutuels et des instances gouvernementales locales devaient prendre la relève; toutefois, il n'y a pas eu de classes dans l'année scolaire 1997 (*ibid.*), et ce parce que, selon Gina, le projet élaboré par le gouvernement local était [traduction] « totalement inacceptable » et visait notamment à montrer aux enfants l'usage de la brosse aux dents, et non à les préparer à l'école primaire[2] (*ibid.*).

Selon la Fondation Nouvelle École, des classes préparatoires ont été mises sur pied dans certaines écoles spéciales, ce qui n'améliore guère la situation (25 sept. 1997). La Fondation craint que le gouvernement [traduction] « ne fasse semblant que le [problème de l'éducation des Roms] soit résolu par ces [classes préparatoires] » (*ibid.*). Le gouvernement tchèque a fait l'objet de critiques pour avoir négligé de mettre à contribution et de systématiser les expériences qui ont fait leurs preuves et qui ont bien fonctionné (ERRC 24 sept. 1997).

Le ministère tchèque de l'Éducation fait remarquer que si, au moment où un enfant entre à l'école primaire ou même avant, on se rend compte qu'il pourrait éprouver des difficultés à l'école en raison de facteurs sociaux, culturels ou linguistiques, on peut différer d'un an le début de sa scolarité obligatoire (30 sept. 1997). Si assez d'enfants (peut-être de huit à dix) se trouvent dans la même situation, on met sur pied une classe préparatoire pour leur permettre à s'adapter à un cadre scolaire et à se préparer aux conditions d'une école ordinaire (*ibid.*). Selon le Ministère, ces classes préparatoires sont dirigées par des enseignants ou éducateurs dont [traduction] « la plupart »

reçoivent une formation spéciale axée sur les méthodes à employer pour répondre aux besoins de ces enfants; cette formation comprend notamment des cours organisés par le Ministère (*ibid.*). De plus, dans la plupart de ces classes, l'enseignant est secondé par un assistant qui est généralement un Rom (*ibid.*). L'Institut de pédagogie a rédigé un programme pour les classes préparatoires; grosso modo, selon le Ministère, les classes ont pour but de porter les compétences linguistiques et culturelles de l'enfant à un niveau permettant son intégration à une école primaire ordinaire (*ibid.*). Le Ministère ajoute toutefois que depuis l'introduction des classes préparatoires en 1993, les enseignants et les fonctionnaires ont de la difficulté à convaincre les parents roms de l'utilité de ces classes (*ibid.*). Les classes préparatoires ne sont pas obligatoires et, quand le temps chaud arrive, les élèves sont souvent absents (*ibid.*). Selon un représentant du ministère tchèque de l'Éducation, l'aide-enseignant rom est souvent absent de la classe (*ibid.*).

Selon un message envoyé par courrier électronique le 9 décembre 1997 par l'agent de recherche de l'ERRC, au début de novembre 1997 le ministère tchèque de l'Éducation a nommé une Rom [traduction] « coordonnatrice rom » du ministère. La tâche principale de la coordonnatrice est de faire en sorte que les classes préparatoires fonctionnent de manière efficace (*ibid.*).

Depuis quelques années, une école de Prague 3 (une zone ou banlieue de Prague) offre un autre programme destiné aux enfants roms (ERRC 24 sept. 1997). Ce programme, qui est financé par l'État, vise à échelonner sur plusieurs années l'intégration des enfants roms aux classes des écoles primaires ordinaires (*ibid.*). Ce programme d'intégration graduelle est offert dans une école primaire ordinaire; les classes sont un peu plus petites, et les enseignants sont secondés par des assistants roms (*ibid.*). Quand ils atteignent l'âge de dix ans, les enfants roms sont capables de se débrouiller seuls dans les classes des écoles primaires ordinaires (*ibid.*). Veuillez consulter l'article du *Central Europe Online* (14-23 oct. 1997), dont une copie est annexée au présent document, pour en savoir plus sur ce programme; l'article contient également des commentaires, faits par un enseignant du programme, sur les problèmes de l'éducation des Roms.

6. ENSEIGNANTS ET AIDES-ENSEIGNANTS ROMS

Un des projets les plus importants de la Fondation Nouvelle École vise à recruter et à former des aides-enseignants roms (25 sept. 1997). L'obstacle principal auquel la Fondation s'est butée, c'est de trouver de l'argent pour payer le salaire des aides-enseignants (*ibid.*). Selon un porte-parole de la Fondation Nouvelle École, le financement actuel ne suffit qu'à engager deux aides-enseignants pour le prochain trimestre scolaire (janvier 1998)[3] (*ibid.*). Dans le passé, la Fondation a placé des aides-enseignants roms à Prague, à Brno et à Usti nad Labem (*ibid.*). En 1996, elle a placé trois aides-enseignants roms et, en septembre 1997, on comptait six aides-enseignants qui avaient été placés par la Fondation (*ibid.*). La Fondation Nouvelle École forme les aides-enseignants, et le ministère tchèque de l'Éducation décerne ensuite un certificat aux candidats qui ont réussi (*ibid.*). Veuillez consulter le document annexé de la Fondation Nouvelle École pour des renseignements plus détaillés sur ce programme ainsi que sur d'autres programmes de la Fondation qui touchent l'éducation des Roms.

Selon l'agent de recherche de l'ERRC, il y a [traduction] « quelques » enseignants roms qui travaillent dans les écoles spéciales et ordinaires de la République tchèque (24 sept. 1997). À la connaissance des représentants de la Fondation Nouvelle École, il y a environ dix enseignants roms dans tout le pays (25 sept. 1997). Marta Miklusakova estime qu'il y a peut-être de 10 à 15 enseignants roms au pays, [traduction] « les aides-enseignants compris » (22 sept. 1997). Ondrej Gina et d'autres représentants de la Fondation pour l'espoir et la compréhension mutuels de Rokycany croient, eux aussi, qu'il y a environ dix enseignants roms dans le pays (26 sept. 1997). Le ministère tchèque de l'Éducation déclare qu'il ne conserve pas de statistiques sur l'appartenance ethnique des enseignants; selon lui, il y a probablement [traduction] « quelques » enseignants roms aux écoles secondaires et professionnelles du pays (30 sept. 1997).

Selon le ministère tchèque de l'Éducation, les initiatives comme celles de Rokycany et de Prague 3 ont un impact plus important si elles sont lancées par le mouvement rom plutôt que par le gouvernement (30 sept. 1997). Il faut que les programmes destinés à la minorité rom jouissent du soutien de celle-ci; sinon, les Roms les considéreront comme des mesures [traduction] « imposées » par la majorité blanche (*ibid.*). Les sources d'information s'accordent pour dire que l'utilisation d'aides-enseignants roms et la mise sur pied de programmes préparatoires et de programmes d'intégration graduelle ne pourront pas fonctionner sans le concours librement prêté des enseignants et

des directeurs des écoles concernées (Fondation Nouvelle École 25 sept. 1997; ERRC 24 sept. 1997). Selon la Fondation Nouvelle École, [traduction] « on a donc besoin de directrices d'école et d'enseignants éclairés qui reconnaissent la nécessité de changer et d'améliorer la situation [...], de telles personnes sont rares » (25 sept. 1997). L'agent de recherche de l'ERRC affirme que le succès du programme d'intégration graduelle de Prague 3 et d'autres projets semblables est attribuable à la participation d'un psychopédagogue local très résolu et au rôle joué par la directrice d'école, qui était prête à tenir bon même quand les parents de quelques enfants blancs ont commencé à retirer ces derniers de l'école (24 sept. 1997).

Une loi adoptée en 1993 permet au ministère tchèque de l'Éducation de puiser dans son budget pour subventionner des initiatives d'ONG (Ministère tchèque de l'Éducation 30 sept. 1997). Karel Holomek fait remarquer la majorité écrasante des programmes d'éducation destinés à aider les enfants roms sont organisés et financés par des ONG; occasionnellement, le ministère tchèque de l'Éducation y apporte de petites contributions financières (24 sept. 1997). Selon Holomek, dans beaucoup de cas, des ONG se sont substituées au ministère tchèque de l'Éducation (*ibid.*). Ondrej Gina croit que sans le soutien des ONG et sans le financement international accordé par des organisations comme PHARE, USAID et la Fondation Soros, la situation des Roms de la République tchèque serait beaucoup plus difficile (26 sept. 1997).

Selon un article publié le 28 octobre 1997 dans *The Prague Post,* au début de septembre 1997, un nouveau programme d'éducation sociale, le résultat d'une initiative du gouvernement et de la Fondation Rajka Djurice du Rom Emil Scuka[4], a été lancé à Prague. Un porte-parole du ministère tchèque de l'Éducation, dont les propos ont été reproduits par *The Prague Post,* déclare que le programme a pour but [traduction] « de faciliter la communication entre l'administration du pays et les Roms [...] Pour atteindre ce but [...] on préparera les participants au programme à assumer dans l'avenir le rôle de médiateur entre Roms et fonctionnaires » (*ibid.*). Les participants au programme peuvent suivre un cours d'un, de trois ou de cinq ans. Après avoir terminé le cours d'un an, le participant aura les compétences nécessaires pour travailler, par exemple, comme aide-enseignant rom à la maternelle. (*ibid.*). Les cours plus longs devraient donner au participant les compétences nécessaires pour se faire engager comme conseiller en matière d'affaires roms dans [traduction] « plusieurs ministères » (*ibid.*). Selon Emil Scuka, 70 participants, tous des Roms, ont été choisis pour suivre les cours, qui seront offerts le soir (*ibid.*).

7. RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DES MINORITÉS NATIONALES

Le ministère tchèque de l'Éducation s'est fixé un double objectif : donner aux enfants roms au moins la possibilité de terminer leurs études à une école primaire ordinaire, et diminuer le nombre d'enfants roms qu'on envoie aux écoles spéciales (30 sept. 1997). On accuse toutefois le ministère d'adopter une approche décousue et de ne pas pouvoir ou de ne pas vouloir élaborer un programme global pour régler le problème de l'éducation des Roms (Fondation Nouvelle École 25 sept. 1997; ERRC 24 sept. 1997). Le 29 octobre 1997, le gouvernement tchèque a accepté un rapport sur la situation de la minorité rom du pays, rédigé par le Conseil tchèque des minorités nationales. Ce rapport recommande à divers ministères d'adopter certaines mesures susceptibles d'améliorer la situation des Roms de la République tchèque. Il contient notamment 11 recommandations à l'intention du ministère tchèque de l'Éducation.

Voici la liste des recommandations à l'intention du ministère tchèque de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport, acceptées par le gouvernement de la République tchèque le 29 octobre 1997 :

A. dans le système d'éducation primaire, élargir le réseau des classes préparatoires à l'intention des enfants venant des milieux défavorisés sur les plans linguistique et socioculturel;

B. mieux informer les écoles, à tous les niveaux, de la documentation qui existe sur la société multiculturelle et sur l'inculcation de la tolérance;

C. en ce qui concerne l'autorisation de dérogations au règlement stipulant le nombre minimum d'élèves par classe, employer pour les classes fréquentées par des enfants de familles roms la même procédure qui est utilisée pour les classes de minorités nationales;

D. mettre à la disposition des écoles le projet de [traduction] « modification du programme d'éducation en fonction des besoins particuliers des enfants roms », ainsi qu'un mode d'emploi, et évaluer régulièrement sa mise en oeuvre;

E. pour les tests qui servent à déterminer les enfants à placer dans les écoles spéciales, préparer un nouveau contenu qui, en tenant compte davantage des caractéristiques particulières des enfants roms, permette de mettre fin à la pratique jusqu'ici courante qui a abouti dans le placement d'un nombre excessif d'enfants roms dans les écoles spéciales en l'absence de données concluantes sur leur capacité intellectuelle et leur capacité d'apprentissage;

F. assurer les conditions (y compris les conditions financières) nécessaires à la mise en oeuvre du projet expérimental visant à former des conseillers roms par étapes; après avoir évalué le projet, conceptualiser ce genre de formation en consultation avec le ministère du Travail et des Affaires sociales, le ministère de l'Intérieur, l'Institut de recherche sur la formation professionnelle de Prague et l'autorité responsable du projet;

G. en collaboration avec le ministère du Travail et des Affaires sociales, établir les qualités requises pour le poste de [traduction] « aide-enseignant rom »;

H. au chapitre « Éducation » du budget de l'État pour l'année 1998, affecter 2 268 000 couronnes tchèques[5] aux salaires d'au moins 20 aides-enseignants roms;

I. dans le cadre du programme de perfectionnement professionnel du personnel enseignant, assurer de la formation portant sur les minorités nationales et ethniques;

J. désigner au sein du Ministère un coordonnateur responsable de l'éducation des minorités nationales;

K. en collaboration avec les représentants de la communauté rom, prendre les mesures nécessaires pour que les enfants roms doués en musique, en danse ou dans d'autres disciplines artistiques soient placés dans des écoles d'art primaires de manière à leur permettre de développer leur talent et de satisfaire aux critères d'admission aux écoles d'art secondaires.

Délais : H. - immédiatement; D, E, F, G, J, - avant le 31 décembre 1997; le reste - de manière continue (Gouvernement de la République tchèque 29 oct. 1997).

Pour des renseignements complémentaires et mis à jour sur la situation des Roms, veuillez consulter les sources documentaires et les bases de données de la CISR dans les Centres de documentation régionaux de la CISR.

À PROPOS DE CERTAINES SOURCES

European Roma Rights Centre (ERRC)

Situé à Budapest, l'ERRC est un organisme international d'intérêt public et à caractère juridique qui surveille la situation des droits de la personne des Roms en Europe et qui fournit un mécanisme de défense juridique dans les cas de violations des droits de la personne. Un agent de recherche de l'ERRC travaille à Prague pour surveiller la situation des Roms en République tchèque et faire rapport à cet égard à Budapest.

Gina, Ondrej

Ondrej Gina est un chef rom et membre du Groupe de travail spécial sur les affaires roms du Conseil des minorités nationales. Ondrej Gina est président de la Fondation pour l'espoir et la compréhension mutuels située à Rokycany (ouest de la Bohême) et le président du Conseil des Roms de Rokycany.

Holomek, Karel

Karel Holomek est un ingénieur et un chef rom à Brno, en Moravie. Karel Holomek est le président de la Société des professionnels et des amis du musée de la culture rom située à Brno, il est également un membre fondateur de l'Association des Roms de la Moravie et le président nommé de la section rom de l'Assemblée des citoyens d'Helsinki. Il est également membre du Groupe de travail spécial sur les affaires roms du Conseil tchèque des minorités nationales, organisme du gouvernement tchèque.

Miklusakova, Marta

Marta Miklusakova travaille au Service d'orientation de la citoyenneté du Comité Helsinki tchèque. Marti Miklusakova a un diplôme du premier cycle en travail social ainsi qu'une maîtrise en politique sociale du département du travail social de l'Université Charles à Prague. Elle a également terminé un diplôme d'études supérieures en études roms, principalement axé sur la linguistique.

La Fondation Nouvelle Échool (Nouvelle École Nadace)

La Nouvelle École Nadace, organisation non gouvernementale et sans but lucratif fondée en janvier 1996, voue son existence à la promotion du multiculturalisme, du civisme et de la tolérance au moyen de l'éducation, notamment en organisant des programmes éducatifs parallèles pour enfants et adultes. Ses activités sont axées sur les droits de la personne et des minorités. Elle s'occupe en particulier sur l'amélioration des conditions d'éducation de la minorité rom de la République tchèque, en tenant compte de l'impact de l'éducation sur l'avenir des Roms.

RÉFÉRENCES

Conway, Laura. Mars 1996. *Report on the Status of Romani Education in the Czech Republic*. Prague : Mouvement civique de solidarité et de tolérance — HOST.

Central Europe Online (CEO). 23 septembre 1997. « Czech Roma See Canada as Attractive Alternative: Interview with Marta Tulejova ». [Internet] <http://www.centraleurope.com/ceo/special/interview/int1.html>[Date de consultation : 7 oct. 1997]

Czech News Agency (CTK). 18 novembre 1997. « Romanies Nominate Emil Scuka as Commission Deputy Head ». (NEXIS)

Gina, Ondrej, Rokycany. 26 septembre 1997. Entrevue.

The Globe and Mail [Toronto]. 11 décembre 1997. « Foreign Exchange ».

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. 12 décembre 1997. Message envoyé par courrier électronique à la Direction des recherches par l'agent de recherche de l'ERRC en poste à Prague.

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. 9 décembre 1997. Message envoyé par courrier électronique à la Direction des recherches par l'agent de recherche de l'ERRC en poste à Prague.

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. Novembre 1997. « Brief Report: Ostrava 30-31 octobre 1997 ». Message envoyé par courrier électronique à la Direction des recherches par l'agent de recherche de l'ERRC en poste à Prague.

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. 24 septembre 1997. Entrevue avec l'agent de recherche de Prague.

European Roma Rights Centre (ERRC), Budapest. Août 1997. « Discrimination Against Roma in the Czech Republic ».

Fondation Nouvelle École (Nouvelle École Nadace). 25 septembre 1997. Entrevue avec le directeur, des enseignants et d'autres employés de la Fondation.

Gouvernement de la République tchèque. 29 octobre 1997. « Resolution of the Government of the Czech Republic of 29 October 1997 No. 686 on the Report on the Situation of the Roma Community in the Czech Republic and on the Present Situation in the Roma Community ». Traduction anglaise non officielle fournie à la CISR par l'Ambassade de la République tchèque à Ottawa en novembre 1997.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Prague. 23 septembre 1997. Entrevue avec des representants du bureau pragois du HCR.

Holomek, Karel, Brno. 24 septembre 1997. Entrevue.

Miklusakova, Marta. 22 septembre 1997. Entrevue.

Ministère tchèque de l'Éducation, Prague. 30 septembre 1997. Entrevue avec des représentants du Ministère.

The Prague Post. 28 octobre 1997. Michele Legge. « New Program Trains Romanies as Mediators ». (NEXIS)

The Prague Post. 27 août 1997. Arie Farnam. « Romanies Feel Excluded from Czech Educational System ». (NEXIS)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 1996. *Human Development Report Czech Republic 1996*. Prague : Faculté des sciences, Université Charles.

Uhl, Petr, Prague. 27 septembre 1997. Entrevue.

DOCUMENTS ANNEXÉS

Central Europe Online [Prague]. 14-23 octobre 1997. « The Roma and the Czech Education System ».

Fondation Nouvelle École (Nouvelle École Nadace). 15 septembre 1997. *The Romani Education Program of the New School Foundation.*Prague : Fondation Nouvelle École.

NOTES EN FIN DE DOCUMENT :

1. Veuillez voir le document de la Fondation Nouvelle École, annexé au présent exposé, pour des renseignements plus détaillés sur les programmes d'éducation organisés et offerts par la Fondation Nouvelle Éducation et qui portent sur les affaires roms.

2. On ne dispose pas à l'heure actuelle des commentaires du gouvernement local concernant ce projet.

3. Dans un message envoyé par courrier électronique le 9 décembre 1997 à la Direction des recherches, l'agent de recherche de l'ERRC signale que deux aides-enseignants roms dont le financement a été coupé par les ONG ne reçoivent pas de financement gouvernemental en guise de remplacement.

4. Avocat et chef rom, Emil Scuka est membre du Conseil tchèque des minorités nationales et un représentant principal du Parti de l'initiative civique rom (ROI). Il a récemment été désigné par 88 organisations et communautés

roms comme leur candidat de choix à la vice-présidence de la nouvelle commission interministérielle des affaires roms (CTK 18 nov. 1997).

5 Selon le *Globe and Mail* du 11 décembre 1997, une couronne tchèque vaut 0,0408 dollar canadien (B23).

Tous droits réservés Commission de l'immigration et du statut de réfugié 1999.
Dernière mise à jour 1999-12-09
Canada